

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 février 2014

DCM N° 14-02-27-9

Objet : Attribution de subventions aux associations socioéducatives.

Rapporteur: M. SCUDERI

Dans le cadre de l'aide apportée aux associations socio-éducatives de la Ville, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant de **45 870 €** au bénéfice des associations socio-éducatives recensées dans la motion jointe.

1. Subventions de fonctionnement pour les associations socio-éducatives

Pour la majorité des projets, il s'agit d'une reconduction du soutien apporté par la Ville les années précédentes aux associations qui contribuent à l'animation de notre territoire, et qui développent des projets d'éducation populaire favorisant la rencontre et le vivre ensemble.

Deux nouvelles demandes émanent de :

- Association Centre du Volontariat de Metz qui prend une part active dans le développement du bénévolat sur le territoire messin,
- Collectif Art qui participe au développement et à la promotion des cultures urbaines à Metz.

Il est proposé d'accorder les subventions aux associations socio-éducatives pour un montant de **42 470 €**.

2. Subventions projet et manifestation

Soutien à l'association Les Potes de Terre :

L'association Les Potes de terre a mis en place un jardin partagé dans le quartier de Metz Magny, où les habitants peuvent venir échanger et cultiver des parcelles individuelles ou collectives. En 2013 l'association a participé à plusieurs manifestations (semaine du développement durable, grande fête des jardins partagés du Grand Est) et organisé plusieurs animations (fête des voisins, jardin des monstres d'halloween, trocs de plantes...). Le projet qu'il est proposé de soutenir consiste à sensibiliser les jeunes du centre aéré de Magny à l'écologie et au jardinage. La particularité de ce projet réside dans le lien intergénérationnel qui sera développé avec les résidents de la maison de retraite. Il est proposé une aide

financière de 600 € sur un budget global de 2 372 €.

Soutien à l'association Vallières en Fête :

Les 24 et 25 mai 2014, l'Association Vallières en Fête organisera la onzième édition de la Fête du Ruisseau à Metz-Vallières. Le coût total du projet est estimé à 17 280 € ; l'association prévoit 10 770 € environ de recettes de participation du public et de sponsoring et 2 410 € de participation des partenaires/exposants. Elle a également provisionné un montant de 1 300 € pour couvrir les 2/3 du spectacle pyrotechnique reporté cette année. Afin de soutenir l'association pour lui permettre de réaliser son projet, il est proposé d'accorder une aide financière à hauteur de 2 800 €.

Il est proposé d'accorder les subventions suivantes aux associations de Metz Vallières et Les Potes de terre pour un montant total de **3 400 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions éducatives en direction de la jeunesse, d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées, pour un montant total de **45 870 €** :

Subventions de fonctionnement pour un montant de 42 470 € :

- Association Familiale et Culturelle Sainte Barbe - Fort Moselle	500 €
- Association Famille Lorraine de Borny	8 000 €
- Association Familiale de Metz-Vallières	4 500 €
- Association Familiale de l'Agglomération Messine	1 330 €
- Action Catholique des Enfants de la Moselle	300 €
- Amicale de la Corchade	1 300 €
- Association Carrefour	2 600 €
- Centre Culturel d'Anatolie	5 000 €
- Ecole de la Paix de Metz – Espace Corchade	1 050 €
- Jeunesse Etudiante Chrétienne	300 €
- La Ligue de l'Enseignement - Fédération des Œuvres Laïques de Moselle	2 400 €
- Planète Verte	1 450 €
- Association des Délégués des Scouts et Guides de Metz-Queuleu-Tivoli	640 €
- Scouts et Guides de France - Groupe Guy de Larigaudie XIIème Metz	1 000 €
- Sport et Culture de Metz-Magny	6 000 €

- Club U.N.E.S.C.O. de Metz	1 000 €
- Association du Scoutisme Européen	300 €
- Nouvelle Vie du Monde	1 500 €
- Centre du Volontariat de Metz	300 €
- Collectif Art	3 000 €

Subventions pour projet et manifestation pour un montant de 3 400 € :

- Les Potes de Terres	600 €
- Vallières en Fête	2 800 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève à **45 870 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2014.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

L'Adjoint Délégué,

Thomas SCUDERI

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 43 Absents : 12 Dont excusés : 7

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ